

La conférence de M. Pamiral Guépratte

La réunion organisée lundi après-midi au Collège, par la Ligue maritime et coloniale française a été une grande faveur auprès du public roubaixois qui a beaucoup aimé cette belle figure de marin que est l'amiral Guépratte. Ce dernier a donné une conférence particulièrement goûtée sur la France maritime et coloniale et devant une très nombreuse assistance.

La parole au soir chantante, qui s'animait au souvenir de faits d'armes vécus, sa fine silhouette sous le sobre uniforme et jusqu'à sa manière de recevoir l'hommage de la foule au garde-avoué, ont fait de l'amiral Guépratte un conférencier entouré d'un prestige nouveau et à qui sont allées tout l'attention et la sympathie de l'assistance.

L'amiral Guépratte a été très applaudi au cours de sa conférence, évoquant la parole de Richelieu: « Sans la mer, un nation ne peut ni profiter de la paix, ni soutenir la guerre ». Il a retracé l'histoire de la Ligue maritime qui compte 30.000 membres en 1930 et est passée à 700.000.

Puis l'amiral est venu à la question des parlementaires qu'il considérait comme qui commencent à s'écarter de leur devoir exercés par des « l'Europe en chambre » sur ce que certains ont appelé une aventure inopportune. Il évoqua à grands traits les péripéties de la guerre qui ont mis au talon les corps expéditionnaires français et alliés et la marine de guerre et rend un hommage à ceux qui ont combattu pour la patrie avec un redoublement d'ardeur.

L'amiral se fait encore l'ardent défenseur de la France d'outre-mer et souhaite voir la métropole s'approprier davantage aux intérêts de nos colonies.

L'éminent conférencier termine en sure par des anecdotes d'un bonhomme d'homme et dont il fut le témoin lors de l'expédition, telle la perte du sous-marin « Saphir ».

Il rend ensuite hommage à M. Arnaud-Delouart, capitaine de corvette de réserve, président de la section de Roubaix de la Ligue et à MM. Honoré Davert et Georges Lévy.

La séance se poursuivait par la présentation de deux films agréablement synthétisés et présentant un complément documentaire sur nos colonies et la marine de guerre.

L'ASSASSINAT DE M. DOUMER Les condamnés du Cercle polyglotte La Commission du Cercle polyglotte a envoyé le télégramme suivant à M. André Tardieu:

La Commission administrative du Cercle polyglotte de Roubaix, tenue en réunion de Commission administrative, a décidé de faire un voyage d'études en France pour visiter les centres de formation des jeunes combattants et pour se rendre compte de leur situation matérielle et morale.

Le Comité a examiné la question et a adopté l'affirmative. Les intéressés ont commencé à faire leur voyage d'études le 10 mai, à 14 heures, au siège de la section, 116, rue de l'Indépendance. Les jeunes filles, qui ont été reçues par M. le docteur Fanchette, qui a délégué son transfert à la Clinique d'Esquiennes.

Une malheureuse L'après-midi, un accident est survenu au poste central de police, une femme, Louise Lefebvre, 41, rue de Villars, au Hainaut, qui avait rencontré Grand Place, présentant des signes évidents de folie furieuse.

Elle a été visitée par M. le docteur Fanchette, qui a délégué son transfert à la Clinique d'Esquiennes.

Un camion accroché au garde-soleil Mardi, vers 15 h. 45, un camion-automobile de la maison Delavandière, entreprise de transports, 11, avenue de Grammont, à Roubaix, se trouvait sur le chemin de Fer. Un tramway de la ligne de Roubaix à Valenciennes, qui se trouvait sur le même chemin, a été accroché au camion.

ARRÊTATION D'UN REBELLE — Mardi matin, six agents de police inspecteur et six agents de police ont arrêté un nommé M. Raymond Bodelle, 36, rue du Chemin-de-Fer, L'après-midi, a été arrêté.

ARRÊTATION D'UN REBELLE — Mardi matin, six agents de police inspecteur et six agents de police ont arrêté un nommé M. Raymond Bodelle, 36, rue du Chemin-de-Fer, L'après-midi, a été arrêté.

ARRÊTATION D'UN REBELLE — Mardi matin, six agents de police inspecteur et six agents de police ont arrêté un nommé M. Raymond Bodelle, 36, rue du Chemin-de-Fer, L'après-midi, a été arrêté.

ARRÊTATION D'UN REBELLE — Mardi matin, six agents de police inspecteur et six agents de police ont arrêté un nommé M. Raymond Bodelle, 36, rue du Chemin-de-Fer, L'après-midi, a été arrêté.

ARRÊTATION D'UN REBELLE — Mardi matin, six agents de police inspecteur et six agents de police ont arrêté un nommé M. Raymond Bodelle, 36, rue du Chemin-de-Fer, L'après-midi, a été arrêté.

ARRÊTATION D'UN REBELLE — Mardi matin, six agents de police inspecteur et six agents de police ont arrêté un nommé M. Raymond Bodelle, 36, rue du Chemin-de-Fer, L'après-midi, a été arrêté.

ARRÊTATION D'UN REBELLE — Mardi matin, six agents de police inspecteur et six agents de police ont arrêté un nommé M. Raymond Bodelle, 36, rue du Chemin-de-Fer, L'après-midi, a été arrêté.

ARRÊTATION D'UN REBELLE — Mardi matin, six agents de police inspecteur et six agents de police ont arrêté un nommé M. Raymond Bodelle, 36, rue du Chemin-de-Fer, L'après-midi, a été arrêté.

ARRÊTATION D'UN REBELLE — Mardi matin, six agents de police inspecteur et six agents de police ont arrêté un nommé M. Raymond Bodelle, 36, rue du Chemin-de-Fer, L'après-midi, a été arrêté.

ARRÊTATION D'UN REBELLE — Mardi matin, six agents de police inspecteur et six agents de police ont arrêté un nommé M. Raymond Bodelle, 36, rue du Chemin-de-Fer, L'après-midi, a été arrêté.

ARRÊTATION D'UN REBELLE — Mardi matin, six agents de police inspecteur et six agents de police ont arrêté un nommé M. Raymond Bodelle, 36, rue du Chemin-de-Fer, L'après-midi, a été arrêté.

DEJEUNERS et DINERS Prix fixe à 30 francs, vins à discrétion, café compris, incomparable par ses grandes variétés de choix POCARDI, 12, rue Favart, et 9, Bd des Italiens, Paris, 25026

WATTRELOS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

Le Conseil Municipal de Wattrelos a réuni à la Mairie le mardi 10, à 20 h. 30, sous la présidence de M. H. Briffart, maire.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu de leur réunion hebdomadaire le mardi 11, à 20 h. 30.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — La Réunion des Syndicats Libres sera lieu